Le CEJ- R c'est quoi ?

Le Contrat Engagement Jeune Renforcé (CEJ-R) est un accompagnement individualisé permettant de lever les freins périphériques à l'emploi (santé, confiance en soi, mobilité, logement, administratif...) afin de travailler l'insertion professionnelle.

Ce contrat s'effectue en co-accompagnement avec la Mission Locale de secteur.

Les jeunes signataires d'un CEJ-R ont la possibilité, durant la durée du CEJ, de bénéficier :

- De la mise à disposition d'un véhicule (voiture, vélo à assistance électrique, trottinette électrique, scooter)
- · D'un hébergement en cohabitation



Pour qui?

- Les jeunes âgés de 16 à 25 ans, jusque 29 ans pour les jeunes reconnus en situation de handicap
- Sans accompagnement Pôle Emploi ou Mission Locale depuis plus de 5 mois ou non inscrit
- · Ni en emploi, ni en formation

Comment en bénéficier ?

Pour bénéficier d'un accompagnement renforcé, contacter le service CEJ-R.

Comment cela fonctionne?

Pour la mise à disposition de véhicule et l'hébergement, une participation financière est demandée :

- Calculée en fonction des ressources du jeune
- Couvrant les frais d'entretien pour les véhicules
- Couvrant loyer et charges pour l'hébergement





RETROUVEZ-NOUS ICI!

ACTION JEUNE CEJ

SERVICE INGÉNIERIE & DÉVELOPPEMENT

TON AVENIR, CLÉ EN MAIN

ASSOCIATION GLOBAL AXE

SERVICE INGÉNIERIE & DÉVELOPPEMENT

ACTION CEJ-R

cejlogement@globalaxe08.fr 06 25 29 58 13

3 l Avenue Charles de Gaulle, 08000, Charleville-Mézières









ASSOCIATION GLOBAL AXE